

CERTIFICAT 1

ACCOMPAGNER, ENCADRER, ANIMER « Contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité »



Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure



Coût

- **Bénévoles et volontaires en services civiques sans CPF** : 160€ + inscription à la certification : 50€
 - **Via la prise en charge du Compte Personnel de Formation ou Pôle Emploi** : 320€ + inscription à la certification : 50€
 - **Salariés.ées** (prise en charge AFDAS possible) : 480€ + inscription à la certification : 50€
 - **Frais annexes possibles à la charge du stagiaire** (hébergement, déplacement, restauration)
- + 50€ de frais d'inscription**

N° RNCP : 31885 BC01

Présentation

Ce bloc de compétence est indispensable aux personnes qui débutent. Il propose un « éclairage : sécurité - réglementation » nécessaire à toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure ainsi que des compétences afin d'Accompagner les différents pratiquants en toute sécurité : Joueurs et arbitres « sur et en dehors » du terrain, à l'occasion des différentes séquences Handball proposées par le club : Initiations, Entraînements, Stages, Tournois, Compétition ; et qui souhaite capitaliser des modules afin de passer la certification.



Accompagner
les pratiquants
(25h)



Assurer l'intégrité et la
sécurité des pratiquants
sur et en dehors du terrain
(15h)

Objectifs pédagogiques

Module 1 :

Être capable de

- Prendre en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball
- Accueillir et entretenir une vie de groupe
- Gérer et accomplir les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition
- Animer et/ ou co-animer des séances
- Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune
- formation aux gestes de l'officiel de table

Module 2 :

Être capable :

- D'instaurer et veiller au maintien d'une ambiance saine et sereine
- De garantir une pratique en sécurité
- De promouvoir l'éthique, les valeurs de la République et les vertus du handball
- De prévenir, repérer et signaler les comportements déviants

Contenus

Module 1

- La présentation et l'organisation de la structure associative
- Le rôle de l'accompagnateur d'équipe et/ou de JAJ au niveau administratif et logistique avant, pendant et après la rencontre
- Les fondamentaux de l'animation d'une séance
- La démarche d'accompagnement et la motivation d'une équipe ou d'un JAJ (méthodologie)
- Les fondamentaux du jeu
- La boîte à outils administrative
- initiation à la Gestion et aux actions de l'officiel de table

Module 2

- Présentation et de la structure associative et des valeurs citoyennes
- Apports théoriques sur le rôle et les devoirs réglementaire-juridique-sécuritaire de l'accompagnateur d'équipe et/ou de JAJ avant, pendant et après la rencontre
- Responsabilités civile et pénale
- Prévention et Gestion des conflits
- Règles du bien vivre ensemble
- Agir en cas d'incidents, d'accidents, de comportements déviants
- Boîte à outils réglementaire
- Initiation et gestion au rôle de responsable de salle

CERTIFICAT 1

ACCOMPAGNER, ENCADRER, ANIMER « Contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité » (suite)



Inscription : Date limite

Période 1 : au 1^{er}
septembre 2021

Période 2 : au 14
décembre 2022



Renseignements :

Administratifs :

6300000.formation@ffhandball.net

Pédagogiques : Valérie COUTERON

6313000.vcouteron@ffhandball.net

Accessibilités / Handicap

6300000.agriffon@ffhandball.net



Temps de formation et Modalités pédagogiques

40 heures de formation (certains allègements sont possibles après le positionnement) :

- 15 h en présentiel

Alternance : Apports théoriques, Animations dynamiques, travaux de groupe

- 12 h de formation à distance en classes virtuelles

- 13 h de formation à distance en autonomie

Dates et répartition des temps de formation

2 périodes au choix :

Période 1 : du 1^{er} octobre 2021 au 15
janvier 2022

Du 1^{er} au 10 octobre 21 : positionnement : 1h

Classe Virtuelle 1 : samedi 16 octobre : 3h

Formation à distance en autonomie : 3h

J1 présentiel : dimanche 31 octobre : 8h

Formation à distance en autonomie : 4h

Classe Virtuelle 2 : samedi 20 novembre : 3h

Formation à distance en autonomie : 4h

Classe Virtuelle 3 : samedi 11 décembre : 3h

J2 présentiel : 18 ou 19 décembre : 7h

Classe Virtuelle 4 : samedi 8 janvier 2022 : 3h

Formation à distance en autonomie : Quiz

de fin de formation : 15 janvier

Période 2 : du 14 janvier au 7 mai 2022

Du 14 au 24 janvier 22 : positionnement : 1h

Classe Virtuelle 1 : samedi 30 janvier : 3h

Formation à distance en autonomie : 3h

J1 présentiel : samedi 5 février : 8h

Formation à distance en autonomie : 4h

Classe Virtuelle 2 : samedi 5 mars : 3h

Formation à distance en autonomie : 4h

Classe Virtuelle 3 : samedi 26 mars : 3h

J2 présentiel : 16 ou 17 avril : 7h

Classe Virtuelle 4 : 30 avril : 3h

Formation à distance en autonomie : Quiz de

fin de formation : 7 mai

Inscription à la formation*

* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

Je m'inscris



* Si vous ne trouvez pas cette formation dans Campus, c'est que les inscriptions ne sont pas ouvertes. Faites-vous connaître par mail.

INFORMATION CERTIFICATION (épreuve sur inscription)

Modalités de l'épreuve

Le candidat participe à un entretien de 20 minutes maximum portant sur les éléments liés à l'accueil, l'encadrement, l'animation et l'organisation d'une activité de handball en sécurité.